

Projet Pédagogique Secteur Jeunes 12/17 ans (ou scolarisés en Collège)



Adresse administrative :

« Secteur Jeunes »

Terre d'Émeraude Communauté

4 chemin du quart

39270 ORGELET

06.33.98.26.41

secteurjeunes-orgelet@terredemeraude.fr

<https://www.terredemeraude.fr/enfance-et-jeunesse/secteur-jeunes/>



Date de rédaction : Septembre 2025

EDITORIAL

Un Secteur Jeunes pourquoi ?

Un diagnostic de territoire précédemment commandité par la communauté de Communes de la Région d'Orgelet a fait apparaître qu'il manquait une offre de service pour les jeunes. A la suite de ce constat, les élus du conseil Communautaire de la CCRO ont décidé de mettre en place pour l'année scolaire 2016/2017 une offre d'animation durant les vacances scolaires pour les jeunes de plus de 12 ans.

Soucieux d'offrir une proposition d'animation de qualité et de profiter du climat de confiance qui s'est instauré entre les enfants qui fréquentaient l'ALSH et les animateurs, ils ont confié le développement de ce nouveau service au coordinateur enfance / jeunesse.

Depuis la fusion des ex territoires (Petite Montagne et Orgelet) et la création de Terre d'Émeraude Communauté, le champ d'action du Secteur Jeunes s'est considérablement agrandi. Dans le but de toucher tous les jeunes du territoire, l'offre de service s'est étoffée et aujourd'hui, le Secteur Jeunes propose en plus du temps extrascolaire sur les vacances, des veillées 1 fois par mois, des séjours accessoires, des interventions ludiques dans les collèges et dans la mesure du possible, une double programmation.

Pensé comme un lieu d'échange et de partage, cet accueil se veut un espace « vide », ouvert à tous et à tous les possibles, pour inventer, acter, faire et défaire, souffler ou tout simplement s'amuser. Peter Brook disait : « Je peux prendre n'importe quel espace vide et l'appeler une scène. Quelqu'un traverse cet espace vide pendant que quelqu'un d'autre l'observe, et c'est suffisant pour que l'acte théâtral soit amorcé. »

Faisons en sorte que cet espace devienne une scène et que les jeunes y jouent leurs plus belles années de vie !

LE CONTEXTE

1 / Structure / Public

Le service d'accueil pour les ados fonctionne désormais depuis huit ans. L'accueil physique des jeunes est possible grâce aux espaces mis à disposition de manière ponctuelle par la Communauté de Communes. Pour l'instant nous disposons d'un lieu d'accueil fixe et de deux lieux d'accueils occasionnels :

Salle TBI de l'école d'Orgelet : en l'absence des enfants de l'école, elle semble être la salle la plus fonctionnelle pour réaliser des activités cuisines, temps de repas, bricolage ou veillée.

Le public accueilli est composé de jeunes, résidants sur la communauté de communes, et en majorité âgés de 12 à 17 ans ou plus jeunes scolarisés en primaire (CM2). Pour l'instant, l'effectif maximum de jeunes accueillis par jour a été fixé à 36 jeunes.

Salles polyvalentes du territoire : Gymnase de Moirans et de Clairvaux, Salle Polyvalente d'Orgelet et d'Arinthod. Salles multisports, elles permettent de réaliser toutes sortes d'activités sportives, mises à disposition par les mairies ou le département en fonction des disponibilités.

Salles des fêtes communales : salles communales, elles permettent de réaliser toutes sortes d'activités ludiques, mises à disposition par les mairies en fonction des disponibilités.

2/ L'équipe d'encadrement

Les dispositions relatives aux normes d'encadrement des mineurs en centres de loisirs sont fixées par le décret ; arrêté du 13 février 2007 relatif aux seuils mentionnés aux articles R. 227-14, R. 227-17 du CASF. Les effectifs requis sont pour :

- Accueil de mineurs de moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 mineurs maximum

- Accueil de mineurs de plus de 6 ans : 1 animateur pour 12 mineurs maximum

(50 % qualifiés, 30 % stagiaires, 20 % non qualifiés)

L'équipe est composée de deux agents permanents ; un responsable et un animateur diplômé. Selon les effectifs, l'équipe peut solliciter les services de personnes diplômées sous contrat CEE. Pour pouvoir encadrer, le responsable est âgé de plus de 21 ans et/ou bénéficie d'une dérogation par la DDCSPP en attente de son entrée en formation BAFD cette année.

L'équipe est constituée autour d'un projet commun et prépare ensemble le centre et les camps ou les séjours.

L'équipe d'encadrement est représentée par :

CHABERT—GRANDVAUX Carla : Animatrice - CAP Petite Enfance / PSC1(en formation BPJEPS APT)

WARRYN FRANCK : Directeur - BPJEPS APT-RANDO + UC ACM / PSC1 / SB

Rôles de l'équipe d'animation :

Le coordinateur enfance Jeunesse a en charge :

- ⊙ *L'organisation et la mise en œuvre de la politique enfance, jeunesse décidée par les élus de Territoire d'Émeraude Communauté, assistance et conseil technique aux élus.*
- ⊙ *Le contrôle de la gestion administrative et budgétaire du secteur jeunes, l'élaboration du budget prévisionnel avec le responsable du secteur jeunes.*

Le (La) Responsable du Secteur Jeunes a en charge :

- ⊙ *Le recrutement de l'équipe d'animation pour les périodes d'ouvertures*
- ⊙ *La réalisation des plannings des animateurs intervenants sur la structure*
- ⊙ *Le développement des partenariats avec les structures ou partenaires locaux*
- ⊙ *L'écriture avec son équipe d'animation et le coordinateur du projet pédagogique de la structure conformément au projet éducatif*
- ⊙ *Le respect de la mise en œuvre du projet pédagogique par son équipe d'animation*
- ⊙ *L'animation des jeunes et l'encadrement de l'équipe d'animation*
- ⊙ *L'organisation interne : appel et pointage, détail des fiches sanitaires pour un meilleur suivi, gestion des animateurs...*
- ⊙ *L'organisation logistique des activités et actions menées tout en veillant au respect du budget*
- ⊙ *Le rangement, la saisie des inscriptions, la création des plaquettes de communication*
- ⊙ *La facturation des séjours après les périodes de vacances*
- ⊙ *Les relations avec les familles et les jeunes*
- ⊙ *La sécurité physique, morale et affective des enfants dans sa structure*
- ⊙ *La valorisation des actions menées par la section jeunesse*

Les animateurs ont en charge :

- ⊙ *L'animation des différents moments de la journée : activités variées en fonction du programme établi*
- ⊙ *L'accueil et l'écoute des jeunes et des familles*
- ⊙ *Le respect des normes de sécurité durant tous les temps d'encadrement*
- ⊙ *La préparation des activités, leur mise en place et le rangement. Ils peuvent être amenés dans certains cas à nettoyer les salles qu'ils ont utilisées.*
- ⊙ *Le respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie*
- ⊙ *La mise en œuvre du projet pédagogique*
- ⊙ *La participation aux réunions de préparation, de concertation et de bilan*

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

❖ Les objectifs de l'équipe d'animation :

A / permettre et favoriser la participation du jeune à la vie du territoire

L'équipe d'animation et les jeunes veilleront à valoriser les actions du Secteur Jeunes et multiplieront les rencontres avec les associations locales (sportives, culturelles etc...). L'équipe d'animation devra encourager les jeunes à s'investir de plus en plus dans l'organisation de fêtes locales. Ils pourront également développer des partenariats avec les autres structures existantes sur le territoire (ALSH, Foyer logement, Médiathèque, Associations...) ou avec les autres structures d'accueil jeunes des alentours. De ceci pourra naître un tissu solidaire qui favorisera et officialisera la parole des jeunes.

B/ être une équipe responsable, dynamique et inventive

Pour cela, l'équipe devra :

- ✓ Assurer la sécurité physique, morale et affective des jeunes
- ✓ Mener des activités originales et innovantes
- ✓ Proposer des animations diversifiées permettant à chacun de trouver des intérêts dans la fréquentation du Secteur Jeunes (activités culturelles, sportives, de réflexion, théâtrales, cuisine, ludiques, séjour accessoire...)

Elle devra porter une attention particulière sur le fait que les jeunes qui fréquentent la structure peuvent aussi bien être des filles que des garçons.

Les activités devront faire l'objet d'une préparation matérielle et technique, l'équipe réfléchira à la valorisation de ces dernières. Valorisation : Presse locale, manifestations locales, invitations d'élus à l'occasion de certains temps forts.

C/ assurer une cohérence d'équipe à l'action entreprise

- Une réunion de préparation avant chaque période de vacances permettra de construire ensemble le programme d'animation proposé pour la période de vacances. Un travail préparatoire aura pu être réalisé par le responsable du Secteur Jeunes et le coordinateur Enfance / Jeunesse.
- Des temps de concertation d'équipe auront lieu au cours des périodes de vacances afin d'échanger, d'évaluer et de réajuster le programme, les règles de vie ou l'organisation générale... pour en tirer des enseignements pour les périodes de vacances suivantes.

❖ Objectifs vis-à-vis des jeunes

A/ répondre au mieux aux besoins individuels des jeunes

- Respecter les besoins vitaux des jeunes (manger, boire, dormir...)
- Prendre en compte les besoins liés à la vie sociale (communiquer, s'exprimer, être écouté, se référer à un adulte...)
- Permettre au jeune d'être actif et/ou de ne rien faire, de faire des choses avec l'adulte mais aussi sans l'adulte
- Permettre au jeune d'être au calme et/ou de pouvoir se dépenser, de s'isoler mais aussi d'être avec les autres
- Permettre au jeune d'évoluer dans le cadre des activités aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, tant dans l'environnement local qu'en dehors du territoire
- Mettre en place un temps d'accueil/activité libre quotidien avant et après les animations
- Ouverture de la structure plutôt ciblée sur les après-midis afin de pouvoir respecter le rythme des jeunes
- Programmer des activités extérieures au territoire
- Prendre le temps de goûter avec les jeunes

B/ favoriser la vie de groupe et le vivre ensemble

Age accueilli

- Partager des moments forts à travers la proposition d'animations fédératrices pour le groupe (boums, jeux ou tournois coopératifs, activités à sensation, sorties à l'extérieur du territoire)
- Donner la possibilité aux jeunes d'échanger avec les autres et l'équipe d'animation sur leur vécu dans la structure
- Permettre des temps d'échanges quotidiens avec les animateurs sur le ressenti de la journée et la mise en place d'outils bilan afin que chacun puisse s'exprimer individuellement (programme évalué par smiley, les murs ont des oreilles...)
- Inviter les jeunes à réfléchir à un programme d'activités
- Proposer chaque été un séjour ou plusieurs séjours, d'une semaine à deux semaines, en camping ou structure d'hébergement
- Donner la possibilité de repas à cuisiner sur certaines journées pour favoriser les échanges

C/ impliquer les jeunes dans la vie du territoire et être acteurs de la vie locale

- Favoriser l'implication des jeunes dans les manifestations locales
- Développer des partenariats avec les structures existantes du territoire ou associations locales
- Mettre en place des journées ou demi-journées d'animation avec d'autres structures accueil jeunes
- Donner la possibilité aux jeunes de créer, organiser une journée d'animation dans des ALSH
- Prévoir dans la programmation des activités menées par ou avec les associations locales (ping-pong, tir à l'arc, activités nautiques, foot, basket...)

D/ proposer aux jeunes une offre d'activités diversifiées, correspondante aux envies de chacun.

- Proposer des activités qu'ils aiment pratiquer
- Offrir si possible une double programmation pour chaque période de vacances
- Faire découvrir aux jeunes des activités qu'ils ne pratiquent pas habituellement (quelles soient sportives, culturelles, culinaires etc...)
- Programmer une veillée par période de vacances (Jeux de groupe, veillée cinéma, sortie culturelle ou sportive)
- Programmer une veillée par mois (grand jeu, cinéma, sortie culturelle ou sportive)
- Organiser de sorties à la journée avec une thématique dominante (sportive, culturelle, loisirs...)
- Programmer des séjours accessoires lors des petites vacances
- Valoriser les savoir-faire des animateurs en proposant des activités dans lesquelles ils possèdent des compétences spécifiques (animation nature, cirque, basket ou sport collectifs...)

Outil pour les animateurs sur la ligne de conduite à tenir avec les jeunes accueillis (extrait du site internet : <http://www.servicejeunesse.asso.fr>)

L'enfant de 12 à 17 ans – Dans les Accueils Collectifs de Mineurs :

Le contexte - Les locaux	L'équipe	Les parents
<p><u>Accompagnement de l'enfant au moment de la séparation :</u> Plus aucun accompagnement n'est nécessaire à cet âge où en général les préados souhaitent que les parents ne les déposent pas à la porte du centre</p> <p><u>Accueil :</u> Rendre l'endroit agréable pour des préados, laisser un espace d'expression, de personnalisation par le groupe Prévoir une journée portes ouvertes où les parents sont conviés à visiter les structures mais sans interférer dans l'espace des préados</p> <p><u>Sécurité :</u> Rester vigilant quant à la décoration de la salle par les adolescents pour laisser un accès libre vers les issues de secours et tous les organes de sécurité des locaux (escalier, porte, extincteurs...) Encourager l'autonomie avec raison</p>	<p><u>Personnalisation de l'accueil :</u> Prévoir un temps de parole sur la journée précédente et sur les envies de la journée en cours. Un temps de médiation peut être nécessaire. Mettre en place la totalité de la charte de la vie en collectivité.</p> <p><u>Mettre en place des règles fixes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • A partir de telle heure, on arrête et on range • On ne s'absente pas sans prévenir un adulte <p><u>Prise en charge des cas particuliers :</u> idem</p> <p><u>Faire circuler l'information :</u> idem</p> <p><u>Personnalisation des retours :</u> idem + Rappel les consignes de sécurité lorsqu'on se balade seul sur la route ou à vélo avant le départ Rappel des consignes pour la journée du lendemain</p> <p><u>Partage des tâches :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rare sont les parents à accueillir, plutôt le soir, ils souhaitent généralement juste savoir si tout va bien (comportements, investissement dans le groupe...) Il faut contrôler les départs avec les adultes et ceux qui sont autorisés à partir seul Investir les jeunes dans le rangement et le partage des tâches 	<p><u>Personnalisation de l'accueil :</u> Se présenter aux parents les premiers jours. Un planning sera affiché près du lieu d'accueil. Il peut être réalisé par les jeunes. Donner des repères de temps aux parents (Départ avancés et retour retardés par exemple)</p> <p><u>Personnalisation des retours :</u> Donner des informations sur la journée ou le séjour du jeune</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel sur la journée du lendemain • Impliquer le jeune dans les discussions avec ses parents (s'il est présent, ne pas parler de lui comme s'il n'était pas là)

L'ORGANISATION DU SECTEUR JEUNES

Journée type

- 07h30 – 09h : Accueil du matin
- 09h – 12h/12h30 : Activités
- 12h – 12h30/13h : Temps libre + préparation du repas
- 12h30/13h30 – 13h30/14h : Repas
- 14h – 16h/16h30 : Activités
- 16h/16h30 – 17h : Goûter + temps libre
- 17h - 18h30 : Accueil du soir

Horaires d'ouverture

Le Secteur Jeunes ouvrira en journée et en demi-journée. Une demi-journée avec veillée sera mise en place au moins une fois par période de vacances. Une veillée sera programmée une fois par mois pendant l'année. Des nuitées peuvent également être proposées dans l'année.

	<u>demi-journée</u>	<u>journée</u>	<u>demi-journée avec veillée</u>	<u>veillée</u>	<u>nuitée</u>
Temps d'accueil libre	13h à 14h	7h30 à 9h	13h à 14h	17h à 18h	17h à 18h
Animations (présence obligatoire)	14h à 17h	9h à 17h	14h à 22h	18h à 22h	18h à 08h
Temps de départ libre	17h à 18h30	17h à 18h30	22h à 23h	22h à 23h	08h à 09h

Sorties (Pour les sorties, les horaires peuvent être modifiés)

Elles font l'objet d'une information particulière sur la plaquette d'inscription des vacances concernées. En fonction de l'activité et des réservations de transports, les places peuvent être limitées. En cas d'effectif trop important, le responsable de l'accueil peut décider de privilégier le départ en sortie pour des jeunes fréquentant le Secteur Jeunes plusieurs jours durant la période de vacances.

Veillées

L'accueil des jeunes se fait à partir de 17h ou 17h15. La fin des veillées est prévue pour 23h. Le temps de départ se fait à 23h ou 22h45 selon les veillées.

Depuis septembre 2023, une navette est mise en place afin de véhiculer les jeunes depuis les collèges. Pour inciter les jeunes à participer à ces soirées sans contraindre les parents à venir jusqu'à Orgelet (notamment pour les familles qui habitent loin), nous proposons de récupérer les jeunes devant leur collège à 17h et de les ramener le soir, après la veillée, vers 23h15. A partir de 5 jeunes inscrits dans un même collège, la navette est mise en place.

Présence obligatoire des parents pour récupérer le jeune sur le lieu de l'activité.

Tarifs

Ils sont définis par délibération du conseil communautaire.

Ils sont calculés en fonction des revenus des familles en prenant le revenu fiscal du foyer.

Séquences	Prix par jeune par foyer selon avis d'imposition				
Tranches	SJ1	SJ2	SJ3	SJ4	SJ5
Types d'accueil	De 0€ à 1500€	De 1501€ à 2500€	De 2501€ à 3500 €	3501€ à 4500€	à 4501€ et +
Demi-Journée	1 €	2 €	3 €	4 €	5 €
Journée ou demi-journée avec veillée	2 €	4 €	6 €	8 €	10 €
Veillée	1,50 €	2,50 €	3,50 €	4,50 €	5,50 €
Nuitée	3 €	5 €	7 €	9 €	11 €
Prix du Repas	4,70 €				
Supplément pour activités spécifiques					
Activités ou sorties exceptionnelles nécessitant un supplément tarifaire	Supplément mentionné à chaque période de vacances dans la plaquette de programmation. Le tarif est établi en fonction du coût des sorties et des frais des intervenants. (2 €, 5€, 10€, 15€, 20€, 25€ ou 30€)				
Enfants extérieurs	Supplément d'1€50 par séquence d'accueil				

Les activités

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. Elle permet au jeune de se construire, d'apprendre à maîtriser l'environnement. Les activités, adaptées en fonction des âges, doivent être suffisamment variées et organisées de manière à répondre à leurs besoins.

Les domaines d'activités

- Le jeu sous ses différentes formes : jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de construction, grand jeu...
- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques, ...
- Les activités de découvertes : sorties, visites de musées, cinéma, découverte de milieu, ...
- Les activités physiques et sportives
- Les activités spécifiques encadrées par des intervenants spécialisés

Ces activités sont réalisées, dans la mesure du possible, en lien avec les établissements et associations du territoire.

Les projets d'animation : un projet c'est décider ce que l'on va faire, pourquoi on va le faire et comment on va le faire. Les projets d'animation correspondent à ce que l'on appelle les plannings d'activités. Les plannings d'activités sont élaborés pour chaque période d'accueil pour chaque groupe. Le directeur vérifie que les activités proposées par les animateurs et les prestataires sont adaptées au public accueilli et tiennent compte des intentions pédagogiques.

Les plannings d'activités doivent être variés, adaptés au rythme du jeune et cohérents par rapport au projet pédagogique.

Pour que les ados puissent découvrir différentes activités, un panel d'activités pourra être proposé :

- Activités manuelles
- Ateliers cuisine
- Expériences scientifiques
- Atelier nature
- Sorties
- Jeux collectifs, sportifs et grands jeux
- Aménagement du centre, trouver des décors spécifiques selon le thème abordé...
- Temps d'échanges et de rencontres

Le repas

Lors des journées avec repas, ce sont les jeunes qui définissent le menu en fonction d'un budget qui leur est alloué. Après avoir sondé le groupe, une partie des jeunes part faire les courses et l'autre partie cuisine et/ou met en place le repas.

Celui-ci est pris dans la salle TBI ou à l'extérieur lorsque le temps le permet, généralement entre 13h et 14h. Le repas doit rester avant toute chose un moment convivial, calme, d'échange mais aussi de respect des autres. Les tables sont rangées et nettoyées à la fin du repas par les jeunes. Le débarrassage et la vaisselle sont également faits par les jeunes avec l'aide des animateurs.

Faire une liste des jeunes ne mangeant pas de porc ou ayant un régime alimentaire spécifique et faire une liste des allergies alimentaires.

Le goûter

Vers 16h, ce n'est pas le temps de l'amour mais c'est le temps des copains. Le goûter peut s'effectuer dans la salle ou en extérieur. Le principe de l'organisation est le même que pour le repas (achat/groupe/mise en place).

Le départ des jeunes

A partir de 17h, les jeunes ayant une autorisation parentale peuvent quitter l'accueil seul. Pour les autres, les animateurs vérifient que les personnes qui se présentent sont bien autorisées à les récupérer.

A 18h15, l'équipe du soir commence le rangement du centre en attendant l'arrivée des derniers parents. L'accueil se termine à 18h30. L'équipe reste jusqu'à 18h45 afin de suivre la procédure de rangement à la lettre.

Lors d'un départ de veillée, les jeunes sont obligatoirement récupérés par un parent. Le rangement de la salle se fait après le départ des derniers ados. (Possibilité d'anticiper le rangement).

Diffusion

Une plaquette d'inscription « vacances » et un programme trimestriel « veillées » sont édités, mis en ligne sur le site TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ et envoyés par mail aux familles qui ont fourni leur adresse. Ils sont également diffusés via les collègues du territoire.

Les jeunes doivent ensuite retourner la partie inscription du document avant la date de clôture. Après cette date, il reste des possibilités d'inscriptions mais il est probable que des journées soient complètes ou limitées ; comme les sorties où le responsable doit confirmer le mode de transport et le nombre de réservations plusieurs jours avant.

Mes enfants veulent aller au Secteur Jeunes...comment ça marche ?

Modalités d'inscriptions

Les jeunes qui souhaitent fréquenter le Secteur Jeunes doivent être âgés de 12 à 17 ans ou scolarisés en primaire (-12 ans). Ils pourront également être extérieurs au territoire de Terre d'Émeraude. Pour ces jeunes, des dispositions particulières ont été prises en terme tarifaire (voir paragraphe Tarifs)

Documents nécessaires à l'inscription

Les documents obligatoires à fournir pour l'inscription d'un jeune dans notre structure sont les suivants :

- ⇒ Fiche de renseignements
- ⇒ Fiche sanitaire de liaison (+ photocopie du carnet de vaccination)
- ⇒ Bulletin d'inscription concernant la période (vacances ou veillée)
- ⇒ Avis d'imposition du foyer de l'année en cours

Tous les documents sont téléchargeables en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.terredemeraude.fr/enfance-et-jeunesse/secteur-jeunes/>

LE RÔLE DE CHACUN

L'équipe d'animation et de direction assure directement le travail avec le public. Nous sommes avant tout des agents de relation ; de fait, il nous appartient de privilégier le contact par la parole, la discussion avec les jeunes et les parents. Notre rôle est également d'assurer la sécurité physique, morale et affective des jeunes.

Le directeur

Il est titulaire de l'UC 11 de direction d'un BPJEPS APT/RANDO.

Il a pour fonctions :

- L'animation de l'équipe
- La gestion financière, matérielle et administrative
- Les relations avec les différents partenaires
- Les relations avec les familles
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires

Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.

Il met en œuvre le projet pédagogique et veille à son application.

Il assure le suivi des réunions d'équipe, l'évaluation des actions et des stagiaires.

Il doit être vigilant, présent, disponible à tous moments.

Il doit permettre une cohésion au sein de l'équipe, en rendant un dialogue harmonieux entre animateurs.

Il assure le bon fonctionnement du centre, en étant garant de la législation en vigueur. Il contrôle le travail de chacun, aménage et répartit les rôles.

Il assure la coordination des groupes et des activités, aide les animateurs à trouver des solutions aux problèmes rencontrés.

Il rend compte aux élus du fonctionnement du Secteur Jeunes, par la réalisation de compte rendus écrits.

L'animateur

L'animatrice permanente est titulaire d'un CAP Petite Enfance. Elle est actuellement en formation BPJEPS APT.

En règle générale, l'équipe d'animation est composée d'animateurs qualifiés (BPJEPS, BAFA). Les animateurs sont formés ou sensibilisés à l'encadrement de jeunes.

Ils ont pour fonctions :

- L'animation des différents moments de la journée
- L'accueil des jeunes
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement

Ils sont garants de la sécurité physique, morale, matérielle et affective de chaque jeune.

Ils ne doivent pas oublier qu'ils sont des référents, qu'ils ne doivent pas montrer le mauvais exemple en ce qui concerne l'attitude corporelle et verbale.

Ils doivent faciliter le dialogue et être à l'écoute de chaque jeune, en s'adaptant à sa personnalité.

Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.

Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe.

Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

Ils travaillent en relation avec les différents membres de l'équipe de direction.

Ils définissent les intérêts éducatifs de l'activité (que va-t-elle apporter au jeune ?)

Ils préparent le matériel, aménagent les lieux, repèrent les risques, les dangers.

Ils motivent, dynamisent le groupe, permettent à chacun de s'intégrer à l'animation.

Voici les qualités que doit posséder un animateur pour encadrer dans un accueil de jeunes :

L'animateur doit :

- Être motivé, dynamique, drôle
- Être responsable et vigilant
- Être cohérent entre ses actes et ses propositions
- Être capable de travailler en équipe
- Être capable de gérer son rythme personnel
- Se donner les moyens de se perfectionner et de se former
- Être capable de se faire respecter
- Faire preuve d'une capacité d'écoute

L'animateur doit savoir :

- Gérer le temps et le matériel, anticiper
- S'organiser, anticiper et improviser
- S'adapter aux situations, aux effectifs, au temps, à l'espace et au matériel
- Ne pas se contredire entre collègues et devant les jeunes
- Se remettre en question
- Faire preuve d'initiative par rapport aux activités proposées et aux problèmes rencontrés
- Faire vivre des projets d'animation

L'animateur avec le jeune doit :

- Avoir une attitude préventive par rapport aux règles de sécurité et d'hygiène
- Connaître les règles de sécurité par rapport à la responsabilité civile et pénale
- Assurer la sécurité physique, affective et morale du jeune
- Contribuer au respect de chacun et à l'intégration de tous
- Être présent, à l'écoute, disponible et observateur
- Être juste et impartial

L'animateur avec son activité doit :

- Préparer et organiser, mener et animer, analyser et évaluer
- Être imaginatif, créatif, toujours en recherche de nouvelles animations
- Savoir poser des limites sans être directif
- Mener le jeu ou l'activité
- Savoir sensibiliser, dynamiser et motiver
- Savoir participer, se mettre dans le jeu ou faire l'activité en même temps qu'eux
- Vérifier, ranger, nettoyer les lieux après l'activité
- Éviter le gaspillage

L'animateur par rapport à l'équipe d'animation doit :

- Participer aux réunions, à la vie de l'équipe
- Savoir aider, écouter, critiquer le travail de l'autre et du sien

Autres intervenants

Pour la mise en place d'activités spécifiques, le Secteur Jeunes peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans le projet pédagogique. L'équipe d'encadrement informe également les jeunes qui peuvent avoir des difficultés, des inquiétudes...

La communication aux familles

Les plannings d'activités et les informations à destination des familles sont affichés à l'entrée des locaux du Secteur Jeunes sur le panneau d'informations. Des mailings ou flyers sont régulièrement diffusés aux familles pour communiquer sur différents points. Une permanence téléphonique est également assurée par le bureau.

Règlement intérieur de l'équipe

Les interdictions

- L'animateur ne doit pas fumer dans les locaux (encore moins en présence des jeunes)
- L'animateur ne doit pas tenir des propos discriminatoires
- L'animateur ne doit pas frapper ou humilier un jeune
- L'animateur doit être assidu dans son travail : retard ou absence non justifiés seront sanctionnés
- L'animateur doit adhérer au projet pédagogique
- Le téléphone portable doit rester un moyen de communication et de prévention aux sorties mais non une distraction personnelle !!!
- La pause de 45 minutes a lieu entre 12h30 et 14h00 en dehors de la structure selon le planning fourni par le

Règles de vie de l'équipe

- L'équipe entière devra adopter un mode de relation pour trouver les moyens d'échanges afin d'éviter les problèmes relationnels, pour cela quelques règles incontournables devront être appliquées :
- Respect des horaires
- Respect des lieux, du matériel, de la régie
- Signaler le matériel nécessaire à l'activité un mois à l'avance
- Participation aux réunions de préparation et de bilan
- Signaler à la direction les cas graves

La vie en collectivité

Organisation des règles de vie

Les règles de vie doivent être établies avec les jeunes, elles seront mises en place par des discussions ou par des jeux...

Un rappel de ces règles de vie peut être fait avant chaque activité ou sortie.

Le directeur et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein du Secteur Jeunes. A l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (prestataires d'activités, code de la route...) pour garantir la sécurité des jeunes et le respect des autres.

Le cadre fixé doit permettre :

Aux jeunes :

- De se sentir en sécurité
- De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter
- De discuter avec l'adulte sur le respect ou non-respect des règles, sur la loi

A l'équipe d'encadrement :

- De travailler de manière cohérente par rapport au projet
- D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés
- D'affirmer notre rôle d'adulte référent, garant de la sécurité et de la loi

La sanction

Il n'y a pas de recette miracle : chaque acte du jeune a une signification particulière. Chaque acte est différent et demande donc un jugement différent.

Il convient de ne pas assombrir l'ambiance par de continuelles remontrances. Nous utilisons donc la réparation : excuses, rangement, repos de celui qui est fatigué et donc excité qui perturbe le groupe. Toute sanction doit pouvoir être appliquée et avoir un rapport étroit avec l'acte commis.

La démarche à suivre en cas de non-respect d'une règle

- Chercher à savoir ou comprendre ce qui s'est passé
- Discuter calmement avec le jeune ou les jeunes concernés un peu à l'écart du reste du groupe. (La discussion avec le jeune n'est pas un débat public)
- Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée. (La discussion avec un jeune est déjà un acte important de réparation)
- Déléguer au collègue ou au directeur la prise en charge du jeune si on ne se sent pas capable de le faire

Ne pas faire ou dire

- Crier fort, puis très fort, puis très très fort (vous allez vous fatiguer avant les jeunes et cela ne servira à rien)
- Ne dites pas : fais ce que je dis, mais pas ce que je fais (vous devez vous mêmes respecter les règles !)
- Ne donnez pas une sanction disproportionnée par rapport à l'acte.
- N'annoncez pas une sanction au jeune qui ne sera pas tenue (mieux vaut ne rien dire du tout.)
- Ne pas brimer, dévaloriser, insulter ou humilier le jeune. Ce n'est pas tolérable !
- Il est normal que les jeunes se confrontent aux règles et au cadre posé. Ils vont tester notre capacité à être crédible. La cohérence de l'équipe est essentielle pour que le jeune trouve des repères fixes et sécurisants qui lui permettront de trouver sa place et de se sentir bien

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (jeunes et adultes), nous nous construisons autour de valeurs (le bien, le mal, l'interdit, l'autorisé, la loi, la morale...). Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe, et permet de trouver des réponses cohérentes et adaptées à la situation.

Le cadre défini d'abord un espace de sécurité et de libertés pour tous.

La sécurité des jeunes

Veiller à la santé du jeune :

Vérification de la trousse à pharmacie avant chaque période d'accueil par le directeur ou l'animateur. Les produits doivent être correctement fermés et rangés dans la pharmacie propre.

Une consultation préalable des fiches sanitaires a été effectuée par le directeur qui a mis en place un tableau répertoriant chez les jeunes les cas particuliers (asthmes, allergies...). Les animateurs se doivent de prendre connaissances de ces cas particuliers.

Les soins donnés aux jeunes doivent être effectués par un animateur titulaire du PSC1 ou par le directeur.

Conseils concernant la sécurité :

La sécurité des jeunes est une chose fondamentale. Prévoir avant chaque activité quelle qu'elle soit, les dangers potentiels et surtout comment faire face à ces dangers.

Surtout ne pas oublier avant chaque activité extérieure (sortie) de prendre avec soi la trousse à pharmacie et de contrôler le contenu.

Il faut aussi vérifier l'équipement de chacun (équipement qui doit être adapté à chaque déplacement : chaussures, k-way, casquettes, crème solaire, lunettes, bouteille d'eau...).

Lors de l'activité, surveiller l'état de fatigue des jeunes et raccourcir si besoin cette dernière.

Le jeune n'a pas la même force et la même résistance physique que nous et encore moins la possibilité d'apprécier le danger comme nous. La connaissance préalable de l'activité va permettre d'expliquer à l'avance aux jeunes les risques qui peuvent survenir.

Faire preuve de modération en toute circonstance. Être calme : si l'on s'affole, l'excitation gagnera les jeunes et l'énerverment pourrait être alors source d'accident.

Tous les animateurs doivent connaître à tout moment le nombre de jeunes sous leur surveillance.

Rappel de quelques règles :

Un guide pratique est à disposition des animateurs au Secteur Jeunes concernant la réglementation d'un accueil de jeunes.

L'ÉVALUATION

Elle permet de voir le degré de réalisation du projet, de contrôler la réalisation au regard des objectifs initiaux, s'ils ont bien été atteints.

Cette évaluation se fera par le biais de réunions « bilan » avec l'équipe d'animation en fin de période d'accueil, de bilan avec les jeunes durant des temps d'échanges où l'on pourra comparer les objectifs souhaités avec les résultats obtenus !

Ceci pour nous permettre de resituer le fonctionnement par rapport aux objectifs visés.

D'autre part, à la fin de chaque activité ou semaine d'activités, au goûter par exemple, un retour est fait de manière ludique avec les jeunes pour connaître leurs ressentis sur la journée/semaine et leurs attentes éventuelles.

L'évaluation des animateurs stagiaires est réalisée à partir d'une grille de compétences travaillée en début de stage avec le stagiaire. L'évaluation fait l'objet de rencontres régulières afin de permettre au stagiaire de progresser dans son cursus.

Une évaluation des animateurs est également réalisée à partir d'une grille de compétences tous les trimestres afin d'améliorer la qualité de nos prestations.

CONCLUSION

Un moment passé au Secteur Jeunes reste gravé dans la mémoire des jeunes qui le vivent et cela motive l'équipe d'animation à s'investir pour la suite.

Il permet également de renforcer les liens qui existent entre les jeunes et les animateurs.

Nous avons choisi de transmettre certaines valeurs qui nous tiennent à cœur telles que le respect de soi, des autres et de l'environnement, l'autonomie, la tolérance et le partage.

Ce projet a pour but d'assurer aux jeunes la sécurité physique, morale et affective pour passer des moments inoubliables, adaptées à leurs rythmes de vie et à leurs besoins.

Les journées au Secteur Jeunes ont également pour objectif de faire découvrir aux jeunes de multiples activités et de favoriser l'esprit d'ouverture sous toutes ses formes.

Ce projet n'est pas seulement la trame du Secteur Jeunes, il représente également un engagement moral de la part de toute l'équipe qui met alors un point d'honneur à le respecter.